



## LA LOUVIÈRE, LA COUR ROLAND

La Louvière est un exemple type de ville née de la fonction industrielle telle qu'elle s'est développée au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi elle est articulée autour de ses industries. Devenue la ville la plus importante du « Centre », région située entre le Borinage et le Pays de Charleroi, La Louvière n'était, avant la révolution industrielle, qu'un modeste hameau intégré au village de Saint-Vaast. La construction du canal Charleroi-Bruxelles, avec un embranchement vers La Louvière (1835-1839), puis celle du chemin de fer vers 1850, vont très largement favoriser ce développement industriel, qui s'accompagnera de l'érection de quartiers ouvriers puisqu'il n'existe pas de parc immobilier pour loger les travailleurs. En 1865-1869, La Louvière s'émancipe de Saint-Vaast et se constitue en commune autonome. Un avant-projet conçu par les architectes bruxellois Beyaert et Cluyssenaer et l'architecte montois Hubert prévoit de doter la cité d'un plan d'urbanisation et d'équipements : écoles, église, maison communale, rues et places publiques. Ce plan manifeste la volonté d'ordonner ou plutôt d'urbaniser un ensemble qui s'était développé autour de la seule logique industrielle. Entre 1870 et 1900, le nombre de maisons va doubler dans l'entité.

Proche du centre de La Louvière, le hameau du Bouvy s'est développé à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle autour de la fosse n°1 des Charbonnages de Sars-Lonchamps et Bouvy. Les patrons de ce charbonnage ont d'ailleurs construit la première cité ouvrière de la ville, en 1841 : le « carré de la cité », un ensemble de trois cent quatre-vingts maisons dont certaines subsistent encore de nos jours, notamment dans les rues Pique et Julien Lahaut. Avec le développement urbain de La Louvière, le hameau est englobé dans la cité et cette intégration se fait autour de son axe principal, la rue de Bouvy.

En retrait de cette rue, derrière des façades néo-classiques, se trouve la petite Cour Roland. Cette dernière illustre à merveille une tendance du XIX<sup>e</sup> siècle qui consistait à construire des cours et des impasses sur des terrains privés. Le fait de bâtir en retrait de la voirie permettait aux constructeurs-spéculateurs d'échapper aux contrôles des constructions qui, durant tout le siècle, allaient en se multipliant,

étant donné les abus auxquels ces réalisations donnaient lieu.

Et pourtant, née d'une logique de spéculation, la Cour Roland semble aujourd'hui appréciée par ses occupants : il faut dire que l'environnement est agréable et assez vert, ce qui tranche avec celui de la plupart des impasses urbaines, et que la proximité de la rue de Bouvy et de ses commerces donne toutes les facilités d'approvisionnement à ses habitants. Ceux-ci sont en outre protégés des bruits de la circulation. Construite à l'emplacement d'une ferme, desservie par une entrée assez large, la Cour Roland comprend, d'un côté, deux maisons moyennes à deux niveaux, et de l'autre côté deux petites à un niveau et demi. Le nom de la Cour provient du nom du propriétaire des terrains, ce qui est souvent le cas dans les impasses et les cours, et renforce le côté « privé » de ce type de promotion.